

La parole de la Présidente

Exercer notre activité de courtage avec l'intelligence artificielle est inévitable... !

**Chères consœurs,
Chers confrères,**

Nous évoquons dans la nouvelle revue du courtage de décembre l'impact que pourrait avoir l'intelligence artificielle sur notre devoir de conseil et plus largement notre activité de courtage.

Les besoins en compétences pour intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans tous les domaines s'accroissent, et ont été exprimés dans le cadre du projet France 2030. LIA est devenue un élément clé de la transformation numérique qui touche de nombreux secteurs d'activité et plus particulièrement celui de l'assurance. Elle permet aux entreprises de gagner en efficacité et en productivité en automatisant certaines tâches et en analysant de grandes quantités de données de manière rapide et

précise. Certains de nos partenaires assureurs ont d'ores et déjà commencé à déployer des programmes puissants avec comme objectif : massifier l'offre de formation en intelligence artificielle. Les équipes utilisent l'intelligence artificielle pour générer, résumer, traduire et corriger des textes, des images et des codes.

LIA devrait, entre autres services, aider les assureurs à traiter les sinistres plus rapidement et plus efficacement en identifiant des modèles fondés sur cette sinistralité afin de faciliter une évaluation plus précise des risques. Les points prioritaires qui se développent actuellement très rapidement avec l'IA sont : l'automatisation des processus, l'analyse prédictive, le service client amélioré, la gestion des risques et la personnalisation du devoir de conseil.

Comme évoqué, les principaux freins résident dans l'accès aux compétences. Il faut recruter, former les équipes et les faire monter en puissance. Notre société évolue, l'IA prend de l'ampleur. À nous donc de savoir

progresser, de former nos successeurs à ces nouveaux outils qui loin d'être d'horribles machines, peuvent nous servir à avancer, à conseiller et, même si cela paraît paradoxal, à être plus proches de nos clients.

Nous avons eu l'occasion d'échanger en juin et novembre 2023 entre consœurs et confrères sur ces sujets qui nous préoccupent.

Je vous invite à découvrir dans ce numéro de la Nouvelle Revue du Courtage, un entretien avec Jacques Paulhiac, d'Abeille Assurances. Vous pourrez découvrir également une mise en lumière de Formatecks, outils pour proposer à vos clients de générer le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

N'attendons pas que l'IA soit complètement intégrée à notre quotidien pour se former !

Les membres du Comité directeur du Collège Ile-de-France Centre et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

**Bonne lecture.
Bien fraternellement.**



Karine Lazimi-Chouraqui
Présidente PLANETE CSCA
Île-de-France & Centre

DEMAIN COMME HIER
NOUS SERONS
TOUJOURS À VOS CÔTÉS



ABEILLE ASSURANCES

une volonté affirmée sur le Courtage Entreprise



*Interview Jacques Paulhiac, Directeur Commercial
Courtage Dommage Entreprise d'Abeille Assurances*

Abeille Assurances a relancé l'activité Risque Industriel en courtage en 2018, quel bilan tirez-vous après de six années d'activité ?

Jacques Paulhiac : Depuis 2018, nous réinstallons le courtage IARD Entreprise au sein d'Abeille Assurances. Nous capitalisons sur les compétences et l'expérience de nos équipes pour déployer notre activité auprès de nos Courtiers Partenaires. Force est de constater au terme de quasi-six années d'activité, que nous sommes devenus un acteur qui compte sur ce marché de l'Entreprise et un guichet incontournable pour la centaine de courtiers sélectionnés - tant les grands courtiers nationaux que les courtiers spécialistes ou indépendants en régions.

La forte croissance des saisines cette année encore et le développement de notre portefeuille Dommage aux biens illustre ce dynamisme commercial, toujours sans se départir de notre rigueur de souscription.

Je mesure le chemin parcouru et notre capacité à travailler avec les acteurs spécialistes du marché Entreprise. Nous pouvons en être fiers !



albingia.fr

abeille
ASSURANCES

Quelles actions avez-vous menées pour installer ce « nouveau guichet » sur le marché de l'Entreprise, sur lequel vous souhaitez prendre des positions plus affirmées ?

D'un point de vue qualitatif, Abeille Assurances se distingue par l'expertise de ses équipes et par notre esprit d'équipe.

Les Inspecteurs entreprises sont des souscripteurs, techniciens de formation qui, grâce à leur expertise, développent une approche de conseil et de prévention auprès des courtiers. Ils engagent la compagnie dans leurs autorités et présentent les risques aux courtiers. Garants des relations avec les courtiers, les inspecteurs entreprises maintiennent une forte proximité. Ils accompagnent les courtiers au quotidien et apportent de la fluidité dans nos métiers techniques.

Nous travaillons au quotidien avec les équipes de l'Excellence Technique Dommage, et ce à tous les niveaux.

Nous nous appuyons sur la Direction de la Souscription, qui intervient en complément des Inspecteurs entreprise. Les souscripteurs du siège sont experts dans l'analyse et la souscription des risques complexes. Les Inspecteurs prévention renforcent le dispositif et accompagnent les clients dans la gestion des risques.

Cette collaboration entre toutes les équipes nous permet d'être réactifs et de renforcer les compétences de chacun.

Les Inspecteurs entreprise, les équipes Souscription, l'Inspection Prévention, l'Indemnisation et les équipes support sont toutes mobilisées pour délivrer la qualité de service attendue par nos Courtiers Partenaires.

C'est apprécié par les courtiers qui bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé avec une grande technicité.

Dans le même esprit de proximité et de fluidité, rappelons que nous avons co-construit avec nos courtiers l'Abeille Assurances Box Courtage. C'est un espace de partage d'informations et de formations DDA compatibles. Chaque courtier

y retrouve ainsi tous les dossiers et documents contractuels et comptables qui constituent sa relation avec la compagnie.

Nous menons également une politique volontariste d'animation de notre réseau. Une dizaine d'événements annuels sont régulièrement organisés partout en France et très appréciés par les participants. Ces rencontres sont articulées en deux temps : une session de formation sur nos offres produits, notre positionnement stratégique et aussi des sujets d'actualité ou de prévention. Ces manifestations sont suivies d'un temps d'échanges.

Enfin, nous avons un partenariat historique avec PLANETE CSCA, ce qui nous permet d'asseoir notre position vis-à-vis de ses adhérents. En travaillant conjointement sur une convention de courtage, nous avons aussi bâti un socle permettant de favoriser les relations entre les courtiers adhérents du syndicat et notre compagnie.

Quels sont vos enjeux pour 2024 ?

Le Courtage Dommage et plus largement le Courtage Entreprise, sont une composante de la stratégie commerciale globale d'Abeille Assurances.

Aujourd'hui, nous restons ambitieux sur les cibles PME/ETI et sélectifs sur les risques pour maintenir notre rigueur de souscription.

Le recrutement d'experts dans différents domaines (prévention, souscription, encaissement et indemnisation) et la formation continue de nos équipes sont des axes majeurs de notre stratégie.

Dans cette optique, nous développons la coordination avec l'équipe protection sociale collective pour répondre ensemble plus globalement aux enjeux des Entreprises. Nous étendons ainsi notre démarche de prévention aux enjeux RH des entreprises et de leurs salariés via nos offres Épargne Retraite Salariale.

Nous serons présents aux événements PLANETE CSCA de fin d'année pour en discuter avec les courtiers ! ●

LE DUERP, UNE OBLIGATION DE DÉPÔT DÈS JUILLET 2024

Formatecks propose une solution simple et dématérialisée pour réaliser le document unique d'évaluation des risques (DUERP). Le DUERP doit recenser, pour rappel, l'ensemble des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés d'une entreprise mais également détailler les actions mises en place pour prévenir ces risques et protéger les salariés. Il est obligatoire dès l'embauche du premier salarié.

Via un questionnaire répertoriant plus de 30 dangers dans plusieurs secteurs d'activité, Formatecks permet de réaliser le DUERP en ligne et de le télécharger automatiquement à l'issue. C'est un service pratique pour accompagner vos clients dans l'obligation de dépôt dématérialisé sur un portail numérique (non connu à ce jour) à compter du 1^{er} juillet 2024 pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Un service qui pourra par ailleurs compléter votre chiffre d'affaires car vous pourrez percevoir une commission, si vous proposez Formatecks à vos clients !

POUR ACCÉDER À L'OFFRE ZEI

OU RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE
ADHÉRENT SUR WWW.PLANETECSCA.FR



> 26 MARS 2024 DÉJEUNER DES SOUSCRIPTEURS

Profitez d'une formation, de tables rondes et d'un moment d'échanges avec vos confrères, consoeurs et partenaires assureurs autour d'un déjeuner !

**DÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ
DE VOTRE SYNDICAT ET
DU MONDE DU COURTAGE
D'ASSURANCES SUR LINKEDIN**

OU SUR LE COMPTE INSTAGRAM
DE PLANETE CSCSA



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

ENSEMBLE PORTONS
LA NOUVELLE VISION
DU COURTAGE D'ASSURANCES

COMMUNICATION



RELATION
ADHÉRENTS



JURIDIQUE



RH
ET FORMATION



ACCOMPAGNEMENT
CABINET



CONFORMITÉ



PLANETE CSCA
10 rue Auber
75009 Paris

01 48 74 19 12
contact@planetecscsa.fr
www.planetecscsa.fr

